



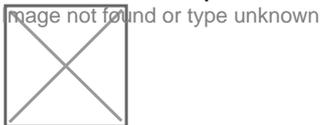
Remboursement de travaux ?

Par **Prune93**, le **04/03/2013** à **20:19**

Nous sommes locataire.

Nous avons eu de nombreuses moisissures ainsi que des petites fuites d'eau au niveau de la fenêtre de la chambre.

Voici les images. L'agence a estimé que les travaux n'était pas nécessaire! Voyez les dégâts avant travaux par vous même :



https://fbcdn-sphotos-e-a.akamaihd.net/hphotos-ak-ash3/560235_4964035991428_1733410797_n.jpg

Nous avons alerté l'agence. Une personne de l'agence est venu constater les dégâts et nous a dit qu'aucun travaux ne serai effectué.

Au vu de l'urgence sanitaire nous avons donc entrepris des travaux à nos frais.

Est-t-il possible de ce faire rembourser les travaux.

Nous avons demander un rapport de l'augmentation annuelle du loyé pour compenser nos dépenses mais elle a été refusé.

Par **cocotte1003**, le **04/03/2013** à **20:24**

bonjour,non aucune obligation de la part du bailleur d'autant que vos avez fait les travaux sans lui laisser le choix de l'entreprise. Si votre fenetre ne fermait pas correctement il fallait faire une Irar u bailleur avec copie simple à l'agence pour les informer du problème et leur demander d'y remédier puisqu'il vous doit le clos, cordialement

Par **Prune93**, le **04/03/2013** à **20:27**

Merci pour votre réponse.

Cependant nous avons demandé a l'agence d'effectuer des travaux et cela a été refusé. Les moisissures d'un appartement ne sont pas une cause d'insalubrité? Avaient'ils le droit de refuser les travaux?

Par **cocotte1003**, le **04/03/2013** à **20:36**

Oui les moisissures peuvent etre une cause d'insalubrité mais il aurait fallu demander un certificat d'insalubrité au service d'hygiene de votre mairie. Et oui il avait le droit si la fenetre assurait le clos et/ou que vous n'aviez pas le certificat, cordialement

Par **Prune93**, le **04/03/2013** à **20:38**

Merci beaucoup pour votre réponse rapide!

Faute de connaissance en a tout fait de travers!